



J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue (St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour pesage de tuyaux à gaz, à l'enu, de gazeliers, de maîtres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc. soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers soirs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et de bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-42

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épicerie, Liqueurs
ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Édifices portés à domicile.
24 avril

29-29



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

Distributeur	MALLES.	Levées
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.40	Ottawa au chemin de fer (2)	6.40 6.15
11.00	Provinces d'Ontario. (2)	7.00 6.15
	Rivière Ottawa par route	7.00
	QUEBEC.	
8.00	Québec-Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.	6.00
	Québec, chemin de fer Township, C.F.T. Riv. Arthabaska (Riv. du Loup, St. Rémi et Henningsford)	7.00
8.40	St. Hyacinthe et Sherbrooke	7.00
A. M.	Do St. Jean et Roussé's Pt.	2.00
8.40	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	12.45
10.10		2.15
10.10		2.15
	MALLES LOCALES	
11.00	Beauharnois (route).	6.00
11.00	Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire).	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Verchères.	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.	10.30
10.40	5.45 Huntington.	6.00
9.30	2.00 Leclerc.	5.00
10.00	St. Lambert.	2.00
9.30	2.15 Laprairie.	10.00
11.00	Longueuil.	6.00
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00
8.30	6.00 Pointe St. Charles.	8.30
	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	7.00
1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00
2.30	St. Jean & Station, St. Armand.	8.00
	Trois-Rivières par la Riv. Nord.	2.00
8.00		1.30
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N-E.	7.00
		7.00
	Les malles pour E.-Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
	ETATS-UNIS.	
	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45
8.40	New-York et les Etats du Sud.	2.15
8.40	Island Pond, Portland et le Maine.	12.47
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.	7.00
	6.45	
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payés d'avance et N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	
	Pour Havane et Indes Occidentales et Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	2.15
	GRANDE BRETAGNE,	
	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & G. via	
	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE

Importateurs

HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.

No. 2 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.